

22 OCT. 2012
Maîtrise d'ouvrage de l'étude d'Evaluation
de l'efficacité des fascines à l'échelle d'un
sous-bassin versant de la Planquette
(Fressin)

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du Schéma
d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E) de la
Canche

Réunion du 6 septembre 2012

L'an deux mille douze, le six septembre à dix neuf heures, les Membres du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du S.A.G.E de la Canche se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 22 août 2012.

Etaient présents :

Monsieur Christian DEVIGNERAL délégué représentant la communauté de communes Canche Ternoise; Monsieur Marcel LECLERCQ, délégué représentant la communauté de communes De Frévent; Monsieur Charles DUHAYS et son suppléant Monsieur Xavier DELAMINE délégués représentant la communauté de communes du Pays d'Heuchin; Messieurs Pascal POCHOLLE délégué représentant la communauté de communes du Val de Canche et d'Authie; Monsieur Serge de HAUTECLOCQUE délégué représentant la communauté de communes de Fruges et environs; Messieurs Daniel FASQUELLE et Jean Claude DESCHARLES délégués par la communauté de communes Mer et Terres d'Opale; Messieurs Christian LECERF, Jean Claude DARQUE et Jean Pierre DENEUVILLE délégués représentant la communauté de communes de l'Hesdinois; Messieurs Bruno ROUSSEL et Jean LEBAS délégués représentant la communauté de commune du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Roger DHEILLY délégué représentant la Communauté de Communes de la Région de Frévent; Mesdames Christiane BERTON et Pierrette DUEZ, représentantes la communauté de communes des Deux Sources; Monsieur Philippe PIQUET, délégué représentant la Communauté de Communes d'Hucqueliers et de ses environs; Messieurs Jean François RAPIN et Jean Claude BAHEUX, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale; Monsieur Sébastien BETHOUART délégué représentant la communauté de communes Opale'Sud.

Autres présents :

Monsieur Roger PRUVOST, Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Canche, Mr Jean Charles BRUYELLE Président de la Commission Qualité, Monsieur Jean Michel SAUVAGE, Président de la Commission Littorale.

Les membres présents représentant 11 voix, le quorum est atteint.

25 SEP. 2012

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

La lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols constitue un des principaux enjeux du SAGE de la Canche car ce sont deux phénomènes responsables de multiples altérations sur le milieu naturel (qualité des eaux superficielles, qualité des eaux souterraines, conséquence sur les inondations, problèmes de protection des biens et des personnes). Actuellement, la fascine est une des techniques la plus utilisée pour lutter contre le ruissellement et l'érosion des sols sur le bassin versant de la Canche. On en dénombre un peu plus d'un millier sur le bassin versant de la Canche. Les différents retours d'expérience sur ce dispositif attestent de son efficacité, mais actuellement, il n'existe aucune donnée chiffrée permettant de justifier 'scientifiquement' de l'action positive de ce type d'ouvrage sur la réduction des ruissellements et la prévention du risque d'inondation.

L'objectif est d'évaluer l'impact des fascines sur la réduction des ruissellements (réduction des débits à l'exutoire, quantité de limon retenue par les ouvrages, impact sur la réduction des ravines en aval...), sur une longue période.

L'originalité étant de coupler, pour la première fois, un dispositif de mesures permettant de quantifier les ruissellements à l'exutoire et des observations détaillées pour comprendre les phénomènes en place sur le parcellaire agricole. De plus, il s'agira de la première campagne de mesures quantitatives relative aux fascines, à l'échelle d'un bassin versant.

Il est proposé aux membres de l'assemblée d'autoriser le président du Syndicat Mixte du SAGE de la Canche à solliciter les aides financières pour lesquelles le projet est éligible.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 21/10/12 et de la publication et de l'affichage le 22/10/12


Syndicat Mixte pour le S.A.G.E. de la CANCHE
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du Schéma
d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E) de la
Canche

Réunion du 6 septembre 2012

L'an deux mille douze, le six septembre à dix neuf heures, les Membres du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du S.A.G.E de la Canche se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 22 août 2012.

Etaient présents :

Monsieur Christian DEVIGNERAL délégué représentant la communauté de communes Canche Ternoise ; Monsieur Marcel LECLERCQ, délégué représentant la communauté de communes De Frévent ; Monsieur Charles DUHAYS et son suppléant Monsieur Xavier DELAMINE délégués représentant la communauté de communes du Pays d'Heuchin ; Messieurs Pascal POCHOLLE délégué représentant la communauté de communes du Val de Canche et d'Authie ; Monsieur Serge de HAUTECLOCQUE délégué représentant la communauté de communes de Fruges et environs ; Messieurs Daniel FASQUELLE et Jean Claude DESCHARLES délégués par la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; Messieurs Christian LECERF, Jean Claude DARQUE et Jean Pierre DENEUVILLE délégués représentant la communauté de communes de l'Hesdinois ; Messieurs Bruno ROUSSEL et Jean LEBAS délégués représentant la communauté de commune du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Roger DHEILLY délégué représentant la Communauté de Communes de la Région de Frévent ; Mesdames Christiane BERTON et Pierrette DUEZ, représentantes la communauté de communes des Deux Sources ; Monsieur Philippe PIQUET, délégué représentant la Communauté de Communes d'Hucqueliers et de ses environs ; Messieurs Jean François RAPIN et Jean Claude BAHEUX, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; Monsieur Sébastien BETHOUART délégué représentant la communauté de communes Opale'Sud.

Autres présents :

Monsieur Roger PRUVOST, Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Canche, Mr Jean Charles BRUYELLE Président de la Commission Qualité, Monsieur Jean Michel SAUVAGE, Président de la Commission Littorale.

Les membres présents représentant 11 voix, le quorum est atteint.



REÇU

25 SEP 2012

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

RECONDUCTION DU POSTE
D'ANIMATEUR ÉROSION DES SOLS ET
PROTECTION DE LA RESSOURCE
EN EAU

62170 MONTREUIL-SUR-MER

Par délibération en date du 29 février 2008, le Syndicat Mixte a créé un poste d'animateur érosion des sols et protection de la ressource en eau pour une durée de 3 ans et ceci conformément à l'article 3 - alinéa 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

Ce poste est soutenu par l'Agence de l'Eau dans le cadre d'une convention d'animation territoriale.

Cette mission a donné toute satisfaction et a permis d'enclencher une réflexion et une programmation de travaux sur les territoires des communautés de communes qui ne s'étaient pas encore engagés pour maîtriser les ruissellements et les phénomènes d'érosion sur les zones agricoles. Cette mission est réalisée en partenariat avec les services de la chambre régionale d'agriculture.

D'autre part, cette mission permet également d'assister les collectivités pour les questions de protection de la ressource en eau en lien avec la mise en œuvre du SAGE.

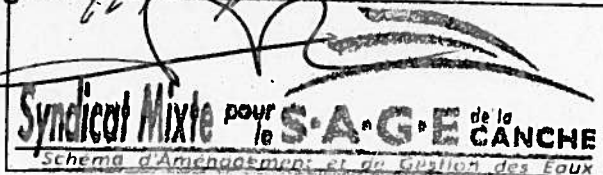
Il est proposé de reconduire le poste du 01/01/2013 jusqu'au 30/06/2015, date à laquelle Melle Delattre Emilie aura effectué le maximum 6 ans autorisé par les contrats à durée déterminé relevant de l'article 3.

L'intéressé sera reconduit sur la base d'un temps plein et sera rémunéré sur le grade de technicien supérieur principal, échelon 3, indice brut 427, indice majoré 379. Cet agent perçoit la prime de Service et de Rendement au taux individuel de 0,9.

VOTE DE L'ASSEMBLEE :

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 21/09/12 et de la publication et de l'affichage le 21/09/12



Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du Schéma
d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E) de la
Canche

Réunion du 6 septembre 2012

L'an deux mille douze, le six septembre à dix neuf heures, les Membres du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du S.A.G.E de la Canche se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 22 août 2012.

Etaient présents :

Monsieur Christian DEVIGNERAL délégué représentant la communauté de communes Canche Ternoise ; Monsieur Marcel LECLERCQ, délégué représentant la communauté de communes De Frévent ; Monsieur Charles DUHAYS et son suppléant Monsieur Xavier DELAMINE délégués représentant la communauté de communes du Pays d'Heuchin ; Messieurs Pascal POCHOLLE délégué représentant la communauté de communes du Val de Canche et d'Authie ; Monsieur Serge de HAUTECLOCQUE délégué représentant la communauté de communes de Fruges et environs ; Messieurs Daniel FASQUELLE et Jean Claude DESCHARLES délégués par la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; Messieurs Christian LECERF, Jean Claude DARQUE et Jean Pierre DENEUVILLE délégués représentant la communauté de communes de l'Hesdinois ; Messieurs Bruno ROUSSEL et Jean LEBAS délégués représentant la communauté de commune du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Roger DHEILLY délégué représentant la Communauté de Communes de la Région de Frévent ; Mesdames Christiane BERTON et Pierrette DUEZ, représentant la communauté de communes des Deux Sources ; Monsieur Philippe PIQUET, délégué représentant la Communauté de Communes d'Hucqueliens et de ses environs ; Messieurs Jean François RAPIN et Jean Claude BAHEUX, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; Monsieur Sébastien BETHOUART délégué représentant la communauté de communes Opale'Sud.

Autres présents :

Monsieur Roger PRUVOST, Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Canche, Mr Jean Charles BRUYELLE Président de la Commission Qualité, Monsieur Jean Michel SAUVAGE, Président de la Commission Littorale.

Les membres présents représentant 11 voix, le quorum est atteint.



REÇU LE

29 SEP. 2012

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-SUR-MER

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-SUR-MER
22 OCT. 2012

Compétence Entretien du Fleuve Côtier
Canche et Affluents

Ouverture d'un poste de cantonnier de
rivière
Contrat non titulaire à temps plein

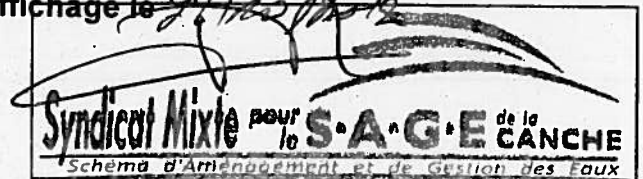
Dans le cadre de l'évolution de la compétence entretien de cours d'eau et ceci afin d'optimiser cette mission. Il est proposé aux membres de l'assemblée le recrutement d'une personne au sein de l'équipe de cantonnier sur la base d'un contrat de travail relatif à l'article 3 alinéa 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 correspondant à la création d'un poste à temps plein sur une durée de 3 ans renouvelable. Cette personne sera recrutée à compter du 1er octobre 2012..

Le financement de ce poste est prévu au budget primitif 2012.

VOTE DE L'ASSEMBLEE :

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 21/09/2012 et de la publication et de l'affichage le 22/09/2012



Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du Schéma
d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E) de la
Canche

Réunion du 6 septembre 2012

L'an deux mille douze, le six septembre à dix neuf heures, les Membres du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du S.A.G.E de la Canche se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 22 août 2012.

Etaient présents :

Monsieur Christian DEVIGNERAL délégué représentant la communauté de communes Canche Ternoise; Monsieur Marcel LECLERCQ, délégué représentant la communauté de communes De Frévent; Monsieur Charles DUHAYS et son suppléant Monsieur Xavier DELAMINE délégués représentant la communauté de communes du Pays d'Heuchin; Messieurs Pascal POCHOLLE délégué représentant la communauté de communes du Val de Canche et d'Authie; Monsieur Serge de HAUTECLOCQUE délégué représentant la communauté de communes de Fruges et environs; Messieurs Daniel FASQUELLE et Jean Claude DESCHARLES délégués par la communauté de communes Mer et Terres d'Opale; Messieurs Christian LECERF, Jean Claude DARQUE et Jean Pierre DENEUVILLE délégués représentant la communauté de communes de l'Hesdinois; Messieurs Bruno ROUSSEL et Jean LEBAS délégués représentant la communauté de commune du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Roger DHEILLY délégué représentant la Communauté de Communes de la Région de Frévent; Mesdames Christiane BERTON et Pierrette DUEZ, représentantes la communauté de communes des Deux Sources; Monsieur Philippe PIQUET, délégué représentant la Communauté de Communes d'Hucqueliers et de ses environs; Messieurs Jean François RAPIN et Jean Claude BAHEUX, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale; Monsieur Sébastien BETHOUART délégué représentant la communauté de communes Opale'Sud.

Autres présents :

Monsieur Roger PRUVOST, Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Canche, Mr Jean Charles BRUYELLE Président de la Commission Qualité, Monsieur Jean Michel SAUVAGE, Président de la Commission Littorale.

Les membres présents représentant 11 voix, le quorum est atteint.

SOUS-PREFECTURE

22 OCT. 2012

Décision de Principe

Programme travaux de restauration

MONTREUIL-SUR-MER

Dans le cadre du plan de gestion de la Ternoise et de ses affluents validé par arrêté préfectoral en date du 29 mars 2011 et des autres plans de gestion (Canche et petits affluents, Créquoise et affluents, Planquette, Bras de Bronne, Course et affluents, Dordonne et Huitrepin) en attente d'arrêtés préfectoraux, il est proposé aux membres de l'assemblée d'autoriser Mr le Président à solliciter les financements auprès des différents organismes et à signer les conventions de délégations de maîtrise d'ouvrage avec les propriétaires.

VOTE DE L'ASSEMBLEE :

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 21/10/12 et de la publication et de l'affichage le 29/10/12



REÇU LE

25 SEP. 2012

SOUS-PREFECTURE
MONTREUIL-SUR-MER

S.A.G.E CANCHE

22 OCT. 2012

Rappel :

62170 MONTREUIL-SUR-MER
 Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
 Président
 du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du Schéma
 d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E) de la
 Canche

Le S.I.V.O.M de la vallée de Canche adhère au
 syndicat mixte SAGE CANCHE depuis le 23 avril
 2000. Ce syndicat a été autorisé à adhérer au
 syndicat mixte de part ses compétences multiples
 liées à l'eau au même titre que le S.I.A.B.V.C à son
 époque. Les communes représentant le SIVOM de
 la vallée de la Canche n'ont jamais participé
 financièrement au budget du syndicat mixte compte
 tenu de leur participation via les communautés de
 communes Canche Ternoise et Région de Frévent.

 Réunion du 6 septembre 2012

L'an deux mille douze, le six septembre à dix neuf
 heures, les Membres du Syndicat Mixte pour la mise en
 œuvre du S.A.G.E de la Canche se sont réunis au 19 Place
 d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno
 ROUSSEL, suite de convocation en date du 22 août 2012.

Le 23 janvier 2002, le SIVOM de la vallée de
 la Canche a été transformé en Syndicat
 Intercommunal à vocation Unique (S.I.V.U) avec la
 seule compétence « assainissement ».

Etaient présents :

Monsieur Christian DEVIGNERAL délégué
 représentant la communauté de communes Canche
 Ternoise ; Monsieur Marcel LECLERCQ, délégué
 représentant la communauté de communes De Frévent ;
 Monsieur Charles DUHAYS et son suppléant Monsieur
 Xavier DELAMINE délégués représentant la communauté
 de communes du Pays d'Heuchin ; Messieurs Pascal
 POCHOLLE délégué représentant la communauté de
 communes du Val de Canche et d'Authie ; Monsieur Serge
 de HAUTECLOCQUE délégué représentant la communauté
 de communes de Fruges et environs ; Messieurs Daniel
 FASQUELLE et Jean Claude DESCHARLES délégués par
 la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ;
 Messieurs Christian LECERF, Jean Claude DARQUE et
 Jean Pierre DENEUVILLE délégués représentant la
 communauté de communes de l'Hesdinois ; Messieurs
 Bruno ROUSSEL et Jean LEBAS délégués représentant la
 communauté de commune du Montreuillois.

Sur information des services de l'état, le SIVU
 de la Vallée de la Canche n'a plus de compétence lui
 permettant d'adhérer au Syndicat Mixte SAGE
 CANCHE. De plus, deux EPCI différents ne peuvent
 pas déléguer une même compétence à un syndicat
 mixte pour des communes identiques.

Absents excusés :

Monsieur Roger DHEILLY délégué représentant la
 Communauté de Communes de la Région de Frévent ;
 Mesdames Christiane BERTON et Pierrette DUEZ,
 représentantes la communauté de communes des Deux
 Sources ; Monsieur Philippe PIQUET, délégué représentant
 la Communauté de Communes d'Hucqueliers et de ses
 environs ; Messieurs Jean François RAPIN et Jean Claude
 BAHEUX, délégués représentant la communauté de
 communes Mer et Terres d'Opale ; Monsieur Sébastien
 BETHOUART délégué représentant la communauté de
 communes Opale'Sud.

Par délibération en date du 28 juillet 2010, les
 membres de l'assemblée du Syndicat Mixte ont
 répondu à la demande du sivu de la vallée de la
 Canche et des services de l'état en validant la sortie
 du sivu de la vallée de la Canche des membres du
 syndicat mixte.

Autres présents :

Monsieur Roger PRUVOST, Président de la Commission
 Locale de l'Eau du SAGE de la Canche, Mr Jean Charles
 BRUYELLE Président de la Commission Qualité, Monsieur
 Jean Michel SAUVAGE Président de la Commission
 Littorale.

Par courrier en date du 8 mars 2012, le
 Président du Syndicat Mixte notifiai cette décision aux
 EPCI adhérents afin qu'ils puissent en délibérer au
 sein de leur conseil et ceci dans un délai de trois
 mois.

Compte tenu des retours ayant validé cette
 décision et des EPCI ayant dépassés la limite des
 trois mois pour délibérer déclarant leur avis
 comme favorable, il est proposé aux membres de
 l'assemblée de valider la décision de sortie du
 SIVU.

VOTE DE L'ASSEMBLEE :

Rapport adopté à l'unanimité

Les membres présents représentant 11 voix, le quorum est
 atteint.

25 SEP. 2012

SOUS-PREFECTURE
 de MONTREUIL-sur-MER

Certifié exécutoire par le Président du comité
 syndical, compte tenu de la transmission en sous-
 préfecture, le 25/09/2012 et de la publication et de
 l'affichage.

Syndicat Mixte pour le SAGE CANCHE
 Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du Schéma
d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E) de la
Canche

Réunion du 6 septembre 2012

L'an deux mille douze, le six septembre à dix neuf heures, les Membres du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du S.A.G.E de la Canche se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 22 août 2012.

Etaient présents :

Monsieur Christian DEVIGNERAL délégué représentant la communauté de communes Canche Temoise; Monsieur Marcel LECLERCQ, délégué représentant la communauté de communes De Frévent; Monsieur Charles DUHAYS et son suppléant Monsieur Xavier DELAMINE délégués représentant la communauté de communes du Pays d'Heuchin; Messieurs Pascal POCHOLLE délégué représentant la communauté de communes du Val de Canche et d'Authie; Monsieur Serge de HAUTECLOCQUE délégué représentant la communauté de communes de Fruges et environs; Messieurs Daniel FASQUELLE et Jean Claude DESCHARLES délégués par la communauté de communes Mer et Terres d'Opale; Messieurs Christian LECERF, Jean Claude DARQUE et Jean Pierre DENEUVILLE délégués représentant la communauté de communes de l'Hesdinois; Messieurs Bruno ROUSSEL et Jean LEBAS délégués représentant la communauté de commune du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Roger DHEILLY délégué représentant la Communauté de Communes de la Région de Frévent; Mesdames Christiane BERTON et Pierrette DUEZ, représentantes la communauté de communes des Deux Sources; Monsieur Philippe PIQUET, délégué représentant la Communauté de Communes d'Hucquelliers et de ses environs; Messieurs Jean François RAPIN et Jean Claude BAHEUX, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale; Monsieur Sébastien BETHOUART délégué représentant la communauté de communes Opale'Sud.

Autres présents :

Monsieur Roger PRUVOST, Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Canche, Mr Jean Charles BRUYELLE Président de la Commission Qualité, Monsieur Jean Michel SAUVAGE, Président de la Commission Littorale.

Les membres présents représentant 11 voix, le quorum est atteint.

SOUS-PREFECTURE

22 OCT. 2012

REGULARISATION ECRITURE COMPTABLE
62170 MONTREUIL-SUR-MER

Comme chaque année, afin de percevoir les participations financières des EPCI adhérentes, le syndicat mixte réalise des titres de recettes pour chacun. Sur le budget de l'année 2008 un titre de recette d'un montant de 14 240.10 € a été comptabilisé pour la communauté de communes de l'Hesdinois. Celle-ci ayant réglé sa participation en deux mandatements, la trésorerie de hesdin a été dans l'incapacité de rattacher aux titres le règlement effectué. De ce fait, à ce jour, sur un plan comptable la communauté de communes de l'hedinois reste redevable à tort de sa participation pour l'année 2008. Sur demande du trésorier de Hesdin et afin de régulariser la comptabilité, il est donc proposer aux membres de l'assemblée d'autoriser Mr le Président à annuler ce titre de recette.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 21/09/12 et de la publication et de l'affichage le 22/10/2012



REÇU LE

25 SEP. 2012

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-SUR-MER

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du Schéma
d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E) de la
Canche

Réunion du 6 septembre 2012

L'an deux mille douze, le six septembre à dix neuf heures, les Membres du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du S.A.G.E de la Canche se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 22 août 2012.

Etaient présents :

Monsieur Christian DEVIGNERAL délégué représentant la communauté de communes Canche Ternoise ; Monsieur Marcel LECLERCQ, délégué représentant la communauté de communes De Frévent ; Monsieur Charles DUHAYS et son suppléant Monsieur Xavier DELAMINE délégués représentant la communauté de communes du Pays d'Heuchin ; Messieurs Pascal POCHOLLE délégué représentant la communauté de communes du Val de Canche et d'Authie ; Monsieur Serge de HAUTECLOCQUE délégué représentant la communauté de communes de Fruges et environs ; Messieurs Daniel FASQUELLE et Jean Claude DESCHARLES délégués par la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; Messieurs Christian LECERF, Jean Claude DARQUE et Jean Pierre DENEUVILLE délégués représentant la communauté de communes de l'Hesdinois ; Messieurs Bruno ROUSSEL et Jean LEBAS délégués représentant la communauté de commune du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Roger DHEILLY délégué représentant la Communauté de Communes de la Région de Frévent ; Mesdames Christiane BERTON et Pierrette DUEZ, représentantes la communauté de communes des Deux Sources ; Monsieur Philippe PIQUET, délégué représentant la Communauté de Communes d'Hucqueliers et de ses environs ; Messieurs Jean François RAPIN et Jean Claude BAHEUX, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; Monsieur Sébastien BETHOUART délégué représentant la communauté de communes Opale'Sud.

Autres présents :

Monsieur Roger PRUVOST, Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Canche, Mr Jean Charles BRUYELLE Président de la Commission Qualité, Monsieur Jean Michel SAUVAGE, Président de la Commission Littorale.

Les membres présents représentant 11 voix, le quorum est atteint.

Aménagement de barrages Ouvrage de Grigny et Beaurainville Prévision budgétaire 2013

Dans le cadre du programme de restauration de la continuité écologique des cours d'eau du bassin versant, il est proposé à l'assemblée de délibérer sur :

Beaurainville, moulin de la Bleuance (créquoise), étude de passe à poissons types bassins successifs :

Coût étude SIALIS : 6219.20 euros TTC
Participation Agence de l'eau, sous réserve d'acceptation financière : 4975.36 euros
Participation Syndicat Mixte : 1243.84 euros TTC

Grigny, barrage de Monsieur et Madame COBB, mission maîtrise d'œuvre (ouverture du barrage et équipement anguilles) :

Coût étude SIALIS : 19 016 euros TTC
Participation Agence de l'eau, sous réserve d'acceptation financière : 15212.80 euros
Participation Syndicat Mixte : 3803.20 euros TTC.

Les travaux seront menés, en principe, par l'Agence de l'eau Artois Picardie.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 20/10/2012 et de la publication et de l'affichage le 22/10/2012.



REÇU LE

10 OCT. 2012

SOUS-PREFECTURE

ARRONDISSEMENT DE LA FLECHE FRANCAISE